



INVITATION PROVINCIALE DÉVELOPPEMENT



**Piscine du Cégep Saint-Jérôme
23 ET 24 JANVIER 2010**

LIEU DE LA RENCONTRE :

Piscine du CAPS / CÉGEP de Saint-Jérôme
455, rue Fournier
Saint-Jérôme

INSTALLATION :

- Bassin de 25 mètres, 6 couloirs
- Câbles anti-vagues
- Gradins pour 120 spectateurs
- Utilisation du logiciel Splash
- Chronométrage manuel

SANCTION :

Cette rencontre est sanctionnée par la FNQ, sanction # 8271 .

RÈGLEMENTS :

Les règlements de SNC édition révisée en janvier 2002 seront en vigueur. Les nageurs et entraîneurs devront respecter les règlements de sécurité de la FNQ.

IMPORTANT : Aucun départ plongé du bord de la piscine ou des plots de départ ne devra être effectué pendant la période d'échauffement, sauf durant les périodes allouées à cet effet. Un maximum de 15 nageurs par couloir sera permis pendant la période d'échauffement. La procédure d'échauffement de SNC sera en vigueur. Pendant les périodes d'échauffement, aucun athlète n'aura le droit d'entrer dans la piscine en plongeant. L'entrée doit se faire «les pieds en premier dans l'eau».

AUCUN SAUT

EXCEPTIONS

Les plongeurs seront permis dans vos couloirs respectifs dans les 5 dernières minutes de votre période d'échauffement.

Un athlète fautif sera pénalisé : il ne pourra participer à sa première épreuve de la journée ou des finales. Le règlement SW 2.1.6. sera en vigueur.

RESPONSABLES DE LA RENCONTRE :

Directeur de rencontre : André Despatie
Tél. : 450 563-3722
despatie_mccann@sympatico.ca

Responsable des officiels : André Despatie
Tél. : 450 563-3722
despatie_mccann@sympatico.ca

ADMISSIBILITÉ:

Les nageurs de catégorie Provincial à la Fédération de natation du Québec sont admissibles. À noter que pour participer à cette rencontre, les nageurs nés en 1999 et après, 1998 et 1997, et 1996 et 1995 doivent avoir réalisé les temps de qualification pour une épreuve de quatre nages (100m ou 200m) et une épreuve de libre (200m ou 400m) lors d'une rencontre sanctionnée par la Fédération de natation du Québec pendant la saison 2008-2009 et celle en cours (voir Temps de qualification Provincial Développement à la page 5 du cahier de compétition).

Quant aux nageurs nés en 1994 et avant, ils doivent avoir réalisé un minimum d'un temps de qualification d'une épreuve individuelle lors d'une rencontre sanctionnée par la Fédération de natation du Québec pendant la saison 2008-2009 et celle en cours. Pour les nageurs des catégories d'années 1999 et après, 1998-1997 et 1996-1999, c'est la combinaison d'un temps réussi dans une épreuve de libre et d'un temps réussi dans une épreuve de QNI qui permet la reconnaissance du niveau. La réussite de tous les temps aux épreuves de QNI ne donne pas la reconnaissance du niveau du nageur s'il n'a pas réussi aussi un temps de qualification dans une épreuve de 200 libre ou 400 libre.

Catégories d'année

La catégorie d'année du nageur sera déterminée par son année de naissance :

- Filles et garçons nés en 1999 et après
- Filles et garçons nés en 1998 et 1997
- Filles et garçons nés en 1996 et 1995
- Filles et garçons nés en 1994 et avant

NOMBRE D'ÉPREUVES PAR PARTICIPANT ET INSCRIPTION

En réussissant les temps de qualification selon sa catégorie d'âge, un nageur aura droit à un maximum de 6 épreuves individuelles pour le week-end (3 maximum par session), excluant les relais.

Inscription aux épreuves de relais : Tous les nageurs inscrits peuvent participer aux relais. **Les nageurs sont limités à une épreuve de relais par session.** Chaque club peut inscrire deux équipes par épreuve de relais par catégorie d'âge. Les relais sont nagés mixtes avec un ratio de 2 garçons et 2 filles. Les noms et l'ordre des nageurs de relais pourront être modifiés jusqu'à 30 minutes avant le début des relais (SNC 3.2, paragraphe c). L'heure exacte de la fin de la période de modifications sera inscrite dans le bulletin technique et/ou communiquée par l'annonceur sur la piscine (CSW 10.12.1).

Informations relatives aux positions hydrodynamiques pour les épreuves de 50 m des styles de DOS et PAPILLON : La Fédération de natation du Québec fournira des rubans aux organisateurs afin de valoriser les nageurs pour les épreuves 50 m des styles de DOS et PAPILLON qui effectueront un battement propulsif des jambes sous l'eau jusqu'à 5m lors du premier virage en bassin de 25m.

Restriction d'épreuve : Les épreuves du 800m libre, 1 500m libre, 200m papillon et 400m QNI ne sont pas accessibles pour les nageurs Provincial Développement. Les nageurs provincial développement nés en 1996 et après n'ont pas accès aux épreuves 100 libre, 100 dos, 100 brasse et 100 papillon.

RÉSULTATS ET RÉCOMPENSES :

Des rubans seront remis aux nageurs développement qui amélioreront leur temps. Également, des rubans sont prévus pour la réussite de la position hydrodynamique lors des épreuves de 50 dos et 50 papillon. Les résultats seront disponibles sur notre site Internet www.natationneptune.com.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES :

Le port du casque de bain est recommandé. Toutes les épreuves seront nagées SENIOR et PAR SEXE. Prenez note que les épreuves développement alterneront avec des épreuves pour nageurs P1-P2. Notez que les épreuves pour nageurs développement sont nagées en finale par le temps.

FORFAITS :

Les forfaits devront être soumis 30 minutes avant le début de la session. Modalités : Utiliser la liste des numéros séquentiels. Un "X" sur le numéro séquentiel indique un forfait complet et pour enlever une ou des nages, vous encerclez la nage en question, pour le nageur visé.

FRAIS DE PARTICIPATION :

- Les frais fixes de participation (FNQ) sont de 7 \$ par nageur.
- Les frais d'inscription sont de 5,50 \$ par épreuve individuelle.
- Les frais d'inscriptions pour les épreuves de relais sont de 8\$.
- Les frais de participation ne sont pas remboursables.

Note : Nous vous rappelons que les frais fixes pour une rencontre provinciale développement sont de 7\$/nageur, cependant les clubs participants seront remboursés de 3\$/nageur à la fin de la saison si chacun des nageurs participants ont réalisés les trois (3) évaluations techniques au cours de la saison avec le programme de la FNQ (Team Manager).

INSCRIPTIONS :

Le fichier des épreuves Team Manager sera disponible sur le site www.swimmeet.ca. Toutes les inscriptions du club devront être déposées sur le même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite des inscriptions, soit le 15 janvier 2010.

Le paiement des frais d'inscriptions doit être fait par chèque (à l'ordre de CNSJ) ou argent comptant et remis avant le début de la rencontre au commis de course. PAS DE PAIEMENT=PAS DE PARTICIPATION.

OFFICIELS :

Tous les officiels disponibles seront bien accueillis. **Nous demandons la collaboration de tous les clubs afin de fournir des officiels pour cette rencontre.** Un formulaire est joint à cette invitation. **SVP le compléter et le retourner avant le 15 janvier 2010.**

RÉUNION DES ENTRAÎNEURS :

Il y aura une réunion des entraîneurs avec le juge-arbitre et le directeur de rencontre le samedi 23 janvier à 8h45 sur le bord de la piscine avant le début de la session.

TROUSSE D'ACCUEIL :

Le comité organisateur enverra le bulletin technique et les procédures d'échauffement quelques jours précédant le championnat. Également, à votre arrivée à la piscine, nous remettrons à un représentant de chaque club une trousse d'accueil qui comprendra le bulletin technique de la compétition, le programme, les procédures d'échauffement et des informations sur les services de restauration.

HÉBERGEMENT :

Le club natation Neptune informera les clubs des hôtels disponibles pour la nuit du 23 janvier dans les environs. Visitez notre site Internet à compter de décembre à ce sujet : www.natationneptune.com.

INDICATIONS ROUTIÈRES :

- Autoroute 15, sortie 43, direction Centre-Ville
- Emprunter la rue De Martigny Est jusqu'à la rue Labelle (après le Pacini)
- Tourner à droite sur Labelle, pour 500 mètres
- Tourner à gauche sur la rue du Palais
- Après les Feux de circulation (rue St-Georges) vous pourrez accéder au stationnement du centre sportif CAPS (piscine et centre de conditionnement physique).
- Notez que des frais de stationnement sont exigés dans le stationnement du Cégep. Il y a des zones de stationnement avec parcomètres dans les rues avoisinantes.

PROGRAMME DES ÉPREUVES
INVITATION PROVINCIALE DÉVELOPPEMENT

SAMEDI 23 JANVIER (Finales par le temps)

ÉCHAUFFEMENT : 8H00 À 8H50. DÉBUT : 9H00

3	100 LIBRE	4
7	200 LIBRE	8
11	100 BRASSE	12
15	200 BRASSE	16
19	100 PAPILLON	20
25	400 LIBRE (max. 2 séries par sexe)	26
29	100 DOS	30
33	200 DOS	34
39	RELAIS 4 X 50 QN MIXTE	

Restriction : Tous les nageurs de niveau provincial développement n'ont pas accès aux épreuves 800-1500 libre, 200 papillon et 400 QNI. Les nageurs de niveau Provincial développement, Provincial 1 et Provincial 2 nés en 1997 et après n'ont pas accès à l'épreuve 100 libre, 100 brasse, 100 papillon et 100 dos.

DIMANCHE 25 JANVIER (Finales par le temps)

ÉCHAUFFEMENT : 8h15 à 9H05. DÉBUT : 9h15

41	RELAIS 4 X 50 LIBRE MIXTE	
43	200 QNI	44
45	50 LIBRE	46
49	50 BRASSE	50
55	50 PAPILLON	56
59	50 DOS	60
63	100 QNI	64

ATTENTION, PRÉVOIR QUE DES ÉPREUVES POUR NAGEURS P1-P2 SUIVRONT DES ÉPREUVES DÉVELOPPEMENT EN ALTERNANCE.

OFFICIELS DISPONIBLES

23-24 janvier 2010

Piscine du CAPS / CÉGEP Saint-Jérôme

Nom du club : _____

Nom du responsable des officiels : _____

SVP compléter le tableau suivant :

No officiel	Nom - Prénom	Niveau	Fonction désirée	Disponibilité (Session 1-2)

Organisation des sessions :

Session 1 = samedi matin (8h00-13h00), session 2= dimanche matin (8h15-13h00).

**SVP retourner le tableau à André Despatie à l'adresse courriel despatie_mccann@sympatico.ca
avant le 15 janvier 2010 - Merci !**